

NOMBRE DE MEMBRES :

*Nombre de membre en exercice :15**Nombre de membres présents : 12**Nombre de votants : 14*

DATE DE LA CONVOCATION :

09 SEPTEMBRE 2026

COMMUNE DE FOURQUES

SEANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi quatorze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Antoine MELGAR, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Kévin PAYEN MARTINEZ, Joël REBOURG, Jordi VERA, Nathalie BALTA, Marguerite BLASCO et Aracéli MARTIN PIMENTEL.

Procuration : Roger RASPAUD à Jordi VERA et Lionel TEBALDINI à Antoine MELGAR.

Étaient absents excusés : Roger RASPAUD, Lionel TEBALDINI et Mireille RIBIERE.

Étaient absents non excusés :

Monsieur Romain VANDEWALLE a été élu secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE 2 – INTÉGRATION ACTIF SIVOM DE PONTEILLA SUITE A DISSOLUTION.

Madame le Maire expose à l'assemblée,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57 notamment le principe d'équilibre budgétaire.

Considérant la délibération du 20/04/2026 approuvant le vote du budget général 2026

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Fourques, en date du 06.10.2025 concernant la dissolution du SIVOM de Ponteilla et approuvant la répartition de l'actif et du Passif

Vu l'arrêté préfectoral de dissolution du SIVOM de Ponteilla

Vu la demande de la Trésorerie de Céret de régulariser la reprise de trésorerie consécutive à cette dissolution

Considérant la nécessité d'inscrire les crédits correspondants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** :

ARTICLE 1 : Modification du budget de l'exercice 2026

D'apporter les modifications suivantes aux prévisions budgétaires de la section d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	Libellé	Vote de l'organe délibérant
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	
Article 001	Excédents d'investissement capitalisés (ou réserves - reprise SIVOM Ponteilla)	3 634,03 €
TOTAL	Recettes d'investissement	3 634,03 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES	Libellé	Vote de l'organe délibérant
Chapitre 21-Article 2138 Opération 050	Bâtiments communaux	3 634,03 €
TOTAL	Dépenses d'investissement	3 634,03 €

ARTICLE 2 : Exécution

Charge l'exécutif Madame le Maire de notifier la présente délibération au comptable public (Trésorier) et d'accomplir toutes les démarches nécessaires à son exécution.

N'appelant pas d'observation,

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir valablement délibéré,

A la majorité des membres présents et représentés, 3 abstentions et 11 voix pour.

APPROUVE les virements de crédits du Budget Général 2026 tels que proposés ci-dessus.

Dit que communication de la présente sera faite à la Trésorière Principale dès qu'elle sera rendue exécutoire

Madame le Maire et la secrétaire générale des services sont chargées de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Madame le Maire,

Fabienne SEVILLA



Le secrétaire de séance

Romain VANDEWALLE

DECISION MODIFICATIVE N°2 – INTEGRATION ACTIF SIVOM DE PONTEILLA

SEVILLA Fabienne, Maire

DELGADO Chantal, 1^{ère} Adjointe

MELGAR Antoine, 2^{ème} Adjoint

BARRETT Fabienne, 3^{ème} Adjointe

VANDEWALLE Romain, 4^{ème} Adjoint

VERA Jordi, Conseiller Municipal

REBOURG Joël, Conseiller Municipal

RASPAUD Roger, Conseiller Municipal

TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal

BALTA Nathalie, Conseillère Municipale

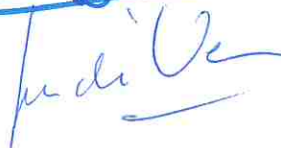
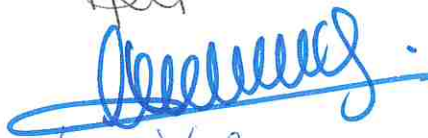
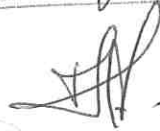
BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal

BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale

RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale

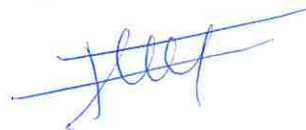
PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

MARTIN PIMENTEL Araceli



procuracion a Jordi VERA

procuracion a Antoine MELGAR



Absente.

